



COMMUNE DE MARQUILLIES
-
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin, le Conseil Municipal de la Commune de MARQUILLIES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DHENNIN, à la suite de la convocation qui lui a été faite le quatre juin deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été affichée publiquement, conformément à la loi.

Présents : Mme Vanessa LESAFFRE, Mme Viviane DELEVALLEE, M Léonard KOUEKAM, M. Eric BOCQUET, Mme Hélène LARADZ, M. Dominique DHENNIN, Mme Blandine MORTREUX, M. Jacques RIBAILLE, M. Pierre PAPEGHIN, Mme Elise VANDAMME.

Ont donné Pouvoir : M. Loïc TRIDON à M. Dominique DHENNIN, Mme Anne-Katy ROLAND à Mme Vanessa LESAFFRE, M. Charles VITTU à Mme Hélène LARADZ, M. Didier DAMIDE à M. Jacques RIBAILLE, Mme Céline LEJOSNE à Mme Viviane DELEVALLEE, Mme Patricia LAVIGNE à Mme Blandine MORTREUX

Absents : Mme Marine LEPAGE

Secrétaire de séance : Mme Elise VANDAMME

**Le Procès-verbal, une fois approuvé en Conseil Municipal et signé, est déposé sur le site internet de la Commune et est à la disposition du public pour consultation en format papier, en Mairie.*

**Les Délibérations votées en Conseil Municipal sont affichées sur le Panneau de la Mairie, déposées sur le site internet de la Mairie, et sont à la disposition du public pour consultation en format papier, en Mairie.*

**Les interventions lors des échanges et débats sont ici identifiables par un texte en italique.*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h03

I. Ouverture de la Séance : Vérification du Quorum, des Pouvoirs, et Désignation du Secrétaire de séance

Le Quorum étant atteint, Monsieur le Maire présente les procurations données pour la séance. Mme Patricia LAVIGNE donne Pouvoir à Mme Blandine MORTREUX, Mme Anne-Katy ROLAND donne Pouvoir à Mme LESAFFRE, M. Charles VITTU donne Pouvoir à Mme Hélène LARADZ, M. Loïc TRIDON donne Pouvoir à M. Dominique DHENNIN, Mme Céline LEJOSNE donne Pouvoir à Mme Viviane DELEVALLEE, M. Didier DAMIDE donne Pouvoir à M. Jacques RIBAILLE.

Mme Elise VANDAMME est désignée Secrétaire de séance.

M. Ribaille souligne que, au moment de la présente séance, la majorité n'est pas au complet. Il précise que le quorum ne serait pas atteint si le groupe Marquillies Autrement prenait la décision de quitter. Il ajoute que des sujets, ici inscrits à l'ordre du jour, sont importants tel que le Garage Fénart, et que le groupe Marquillies Autrement était resté en séance lors du dernier Conseil. Cette fois-ci, face à l'effectif insuffisamment important d'élus présents, le groupe quitte la séance.

Monsieur le Maire prend acte de cette décision.

Le Quorum n'étant plus atteint, Monsieur le Maire lève la séance à 19h08

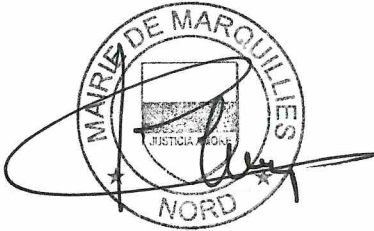
Fait à Marquillies, le

La Secrétaire de séance :



Elise VANDAMME

Le Maire :



Dominique DHENNIN



COMMUNE DE MARQUILLIES

FEUILLE DE PRÉSENCE

Conseil Municipal

Séance du 10 juin 2024

NOM ET PRÉNOM	SIGNATURE
Monsieur Dominique DHENNIN	
Monsieur Léonard KOUEKAM	
Monsieur Pierre PAPEGHIN	
Madame Viviane DELEVALLÉE	
Madame Blandine MORTREUX	
Monsieur Jacques RIBAILLE	
Monsieur Eric BOCQUET	
Madame Patricia LAVIGNE	P.O.
Madame Vanessa LESAFFRE	
Madame Céline LEJOSNE	
Monsieur Charles VITTU	
Monsieur Didier DAMIDE	P.O.
Madame Marine LEPAGE	
Monsieur Loïc TRIDON	
Madame Elise VANDAMME	
Madame Hélène LARADZ	
Madame Anne-Katy ROLAND	P.O.

